



# COMPTE ADMINISTRATIF 2016

**RAPPORT DE PRESENTATION**

IMPRIME PAR LA MAIRIE DE TROYES



## ***COMPTE ADMINISTRATIF 2016***

Présenté à l'issue de la clôture de l'exercice budgétaire, le Compte administratif a pour principale fonction de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au Budget, des réalisations effectuées au cours de ce dernier, à la fois en dépenses et en recettes. Il présente par ailleurs les résultats comptables de l'exercice.

Conformément à l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), il est soumis par l'ordonnateur (maire) à l'approbation de l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote, avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, après transmission par le comptable public de son Compte de gestion, au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'année suivant l'exercice, avec lequel il doit être conforme.

Dans son contenu, le Compte administratif présente la même architecture que le Budget primitif et est assorti, dans les communes de 3 500 habitants et plus, d'annexes obligatoires.

Par application de l'article L. 1612-13 du C.G.C.T., le Compte administratif est transmis au représentant de l'Etat dans le département au plus tard quinze jours après le délai limite fixé pour son adoption par les articles L. 1612-9 et L. 1612-12 du code précité.

Le rapport de présentation, joint au projet de délibération sur le vote du Compte administratif et au rapport technique, détaille, à l'aide des tableaux de synthèse annexés et des différents commentaires, l'état des réalisations chapitre par chapitre, présentant ainsi une analyse budgétaire et financière rétrospective couvrant la période 2014-2016. Cette étude des différents postes comptables permet d'apprécier, en fin de document, la situation financière de la Ville de Troyes au regard de différents indicateurs ou ratios, par comparaison avec d'autres communes de la même strate, membres comme elle d'un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité professionnelle unique (F.P.U.). Cette présentation sera poursuivie par une consolidation avec les budgets annexes pour finir sur une analyse de la dette communale.

A la suite de cette analyse, le Compte administratif et l'affectation des résultats 2016 sur l'exercice 2017 seront soumis à l'approbation du Conseil municipal.



# SOMMAIRE

<b>I. BUDGET PRINCIPAL</b>	
A. SECTION DE FONCTIONNEMENT	p. 7
B. SECTION D'INVESTISSEMENT	p.13
C. RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	p.15
D. RATIOS REGLEMENTAIRES	p.16
<b>II. BUDGETS ANNEXES</b>	
A. PATRIMOINE INDUSTRIEL	p.19
B. STATIONNEMENT PAYANT	p.19
C. OPERATION DE RESTAURATIONS IMMOBILIERES	p.19
<b>III. ANALYSE DE LA DETTE</b>	p.21

TABLEAU 1

FONCTIONNEMENT - RECETTES (K€)	CA 2014 (*)	CA 2015	CA 2016	Evolution annuelle 2016/2015	Moyenne / an période 2016/2014
<b>Impôts et taxes</b>	<b>42 717</b>	<b>42 835</b>	<b>42 951</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,3%</b>
dont Contributions Directes	28 540	29 199	29 127	-0,2%	1,0%
dont Dotations Grand Troyes (**)	11 056	10 357	10 083	-2,6%	-4,5%
<i>Attribution Compensation reçue</i>	9 531	8 849	10 083	13,9%	2,9%
<i>Dotation solidarité Ctaire reçue</i>	1 525	1 509	0	-100,0%	-100,0%
dont Attribution FPIC	432	512	643	25,7%	22,0%
dont Taxe sur l'électricité	1 149	1 130	1 155	2,2%	0,3%
dont Taxe droits de mutation	1 180	1 393	1 645	18,1%	18,1%
<b>Dotations et participations</b>	<b>30 188</b>	<b>30 177</b>	<b>31 080</b>	<b>3,0%</b>	<b>1,5%</b>
dont Dotation forfaitaire	15 511	14 017	12 465	-11,1%	-10,4%
dont Dotation aménagement	6 658	7 988	9 192	15,1%	17,5%
dont Compensations fiscales	2 091	2 052	1 839	-10,4%	-6,2%
dont Fonds de péréquation divers (***)	278	418	1 338	220,1%	119,4%
dont Subventions et participations (Etat, CAF, collectivités...)	5 359	5 321	5 874	10,4%	4,7%
<b>Autres produits de fct courant</b>	<b>8 075</b>	<b>8 190</b>	<b>8 583</b>	<b>4,8%</b>	<b>3,1%</b>
Produits des services (RODP...)	6 755	6 841	7 210	5,4%	3,3%
Produits de gestion (Revenus des immeubles...)	1 321	1 349	1 373	1,8%	1,9%
<b>Atténuations de charges</b>	<b>46</b>	<b>35</b>	<b>67</b>	<b>93,4%</b>	<b>20,7%</b>
<b>Produits de fonctionnement courant</b>	<b>81 026</b>	<b>81 236</b>	<b>82 681</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,0%</b>
<b>Produits exceptionnels dont cessions d'immobilisations</b>	<b>792</b>	<b>356</b>	<b>1 293</b>	<b>263,2%</b>	<b>27,8%</b>
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>81 818</b>	<b>81 592</b>	<b>83 974</b>	<b>2,9%</b>	<b>1,3%</b>

(\*) 1ère année du mandat

(\*\*) Troyes Champagne Métropole depuis le 1er janvier 2017

(\*\*\*) FDTP et DPV (Dotation Politique de la Ville : ex DDU) : recettes perçues en fonctionnement mais venant financer des programmes d'investissement.

## I – BUDGET PRINCIPAL

La présentation du compte administratif est l'occasion d'établir une analyse budgétaire et financière fiable des comptes de la Collectivité à partir des crédits réellement consommés ou encaissés au cours de l'exercice concerné. La présentation s'appuie sur une comparaison rétrospective à partir de la première année du mandat municipal en cours à savoir 2014/2020, soit pour cette année sur la période 2014/2016. Elle s'attache à retracer, en les commentant, l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement, de la structure de la section d'investissement et celle des soldes intermédiaires de gestion (S.I.G.). En conclusion, seront présentés les principaux indicateurs et ratios financiers « prudeniels » permettant de comparer la situation de la Ville à celle d'autres collectivités locales de strate et de régime fiscal équivalents.

### A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### A.1 – ANALYSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le **tableau 1** ci-contre affiche une augmentation globale **des produits de fonctionnement** de 2,9 % par rapport à 2015 et en moyenne annuelle, depuis 2014 de 1.3 %. Cette évolution provient principalement des fonds de péréquation divers et des produits exceptionnels.

Concernant les **fonds de péréquation divers**, il s'agit de subventions en rapport avec les projets d'investissement, attribuées par les co-financeurs sur le Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle (FDTP) et la Dotation Politique de la Ville (DPV ancienne DDU), pour lesquelles l'instruction comptable M14 impose son imputation en section de fonctionnement. Ces subventions suivent le rythme des investissements et par conséquent subissent des évolutions non linéaires. Elles passent ainsi de 418 000 € en 2015 à **1 338 000 €** en **2016** et par conséquence portent l'évolution du poste **dotations et participations** à **3%** par rapport à 2015. Par ailleurs, **la baisse de 11,1 %** de la **dotation forfaitaire** confirme l'impact du plan de redressement des finances publiques sur les ressources de la Ville compensées que partiellement par l'évolution favorable des dotations d'aménagement (Dotation de Solidarité Urbaine, Dotation Nationale de Péréquation).

S'agissant des **produits exceptionnels**, est enregistré essentiellement sur ce poste, le produit brut des cessions. A l'instar des fonds de péréquation, ces recettes sont aléatoires et peuvent présenter des évolutions importantes, notamment entre 2015 et 2016 avec une évolution de 263 %.

TABLEAU 2

FONCTIONNEMENT - DEPENSES (K€)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution annuelle 2016/2015	Moyenne / an période 2016/2014
<b>Charges à caractère général</b>	<b>15 978</b>	<b>14 388</b>	<b>14 038</b>	<b>-2,4%</b>	<b>-6,3%</b>
dont Energie	4 568	4 371	4 295	-1,7%	-3,0%
dont Maintenance des installations	3 102	3 066	3 040	-0,8%	-1,0%
<b>Charges de personnel</b>	<b>43 556</b>	<b>44 069</b>	<b>44 072</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,6%</b>
Personnel permanent	40 835	41 287	41 440	0,4%	0,7%
Personnel vacataire	2 191	2 281	2 115	-7,3%	-1,8%
Autres charges de personnel	530	501	517	3,1%	-1,2%
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>8 876</b>	<b>8 160</b>	<b>7 805</b>	<b>-4,3%</b>	<b>-6,2%</b>
dont Contribution aux EPA	4 098	4 098	4 208	2,7%	1,3%
dont Subventions de fonct.- pers. droit privé	3 271	2 597	2 232	-14,0%	-17,4%
<i>Subventions de fonct.- pers. droit privé - Périmètre constant (*)</i>	<i>2 314</i>	<i>2 250</i>	<i>2 232</i>	<i>-0,8%</i>	<i>-1,8%</i>
<b>Atténuations de produits (Reversement convent. fiscalité)</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>-100,0%</b>	<b>-100,0%</b>
<b>Charges de fonctionnement courant</b>	<b>68 440</b>	<b>66 620</b>	<b>65 915</b>	<b>-1,1%</b>	<b>-1,9%</b>
Charges exceptionnelles	132	145	193	33,4%	20,8%
<b>Charges de fonctionnement hors intérêts</b>	<b>68 572</b>	<b>66 764</b>	<b>66 108</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-1,8%</b>
Intérêts de la dette	1 622	1 450	1 240	-14,5%	-12,6%
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>70 194</b>	<b>68 214</b>	<b>67 348</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-2,0%</b>

(\*) 2015/2014 : Subvention Office de Tourisme (-499 k€), 48h automobiles (-50 k€), Subv. except. Commémoration Centenaire 14-18 (-36 k€), MOPO (-25 k€)

2016/2015 : reprise activité de l'Office des Sports (-299 k€), transfert subvention Mission Locale au Grand Troyes (-98 k€) ; 48h automobiles (+ 50 k€)

La **ligne impôts et taxes** stagne à 0,3 % en raison d'une évolution des bases locatives atone au niveau physique et de 1 % en revalorisation. A noter que le produit perçu au titre de la Dotation de Solidarité Communautaire est cristallisé au sein de l'attribution de compensation à la suite de la suppression de ladite dotation par la communauté d'agglomération (cf DCM 17 du 06/10/2016).

Enfin, les **autres produits courants** regroupent les produits des services payés par les différents usagers et ceux issus du patrimoine de la Ville. Ces produits sont en hausse de **4,8%** sur la période, en raison principalement de l'amélioration de la gestion des équipements ou immeubles concernés (travaux neufs et d'entretien du patrimoine loué, optimisation des taux d'occupation, gestion locative...).

## **A.2 – ANALYSE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

**Le tableau 2** ci-contre fait apparaître une maîtrise des dépenses de fonctionnement, par une évolution négative de 1,3 % par rapport à 2015 et de 2 % en moyenne annuelle depuis 2014, elles s'arrêtent à **67,348 millions d'euros**.

Parmi les principaux postes de dépenses, les **charges à caractère général** sont en baisse de 2,4%, passant de 14.388 millions d'euros en 2015 à **14,038 millions d'euros en 2016**. Ceci est la conséquence des efforts menés sur l'éclairage public avec la mise en place progressive de systèmes à leds et d'abaisseurs de tension et plus généralement de l'optimisation des contrats sur le poste énergie.

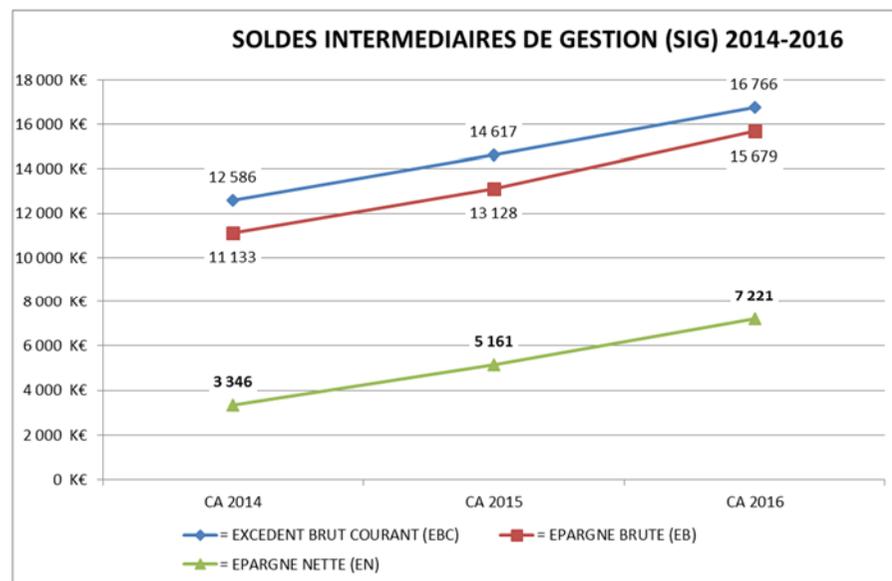
Les **charges de personnel**, malgré les multiples réformes intervenues 2016 (et à intervenir en 2017), sont maintenues à leur niveau de 2016 et sont limitées à 0,6 % en moyenne depuis 2014. Cette évolution traduit les efforts engagés par la Collectivité depuis quelques années pour maîtriser ces charges (non remplacement systématique des agents absents ou à la retraite, réorganisation ou mutualisation des services, ...) permettant d'absorber les réformes imposées par l'Etat (réformes catégorielles dont bénéficie le personnel territorial, renforcement du personnel d'encadrement au niveau des activités périscolaires ...).

Les **autres charges de gestion courante** sont en baisse de **-4,3%** passant de 8.160 millions d'euros en 2015 à **7,805 millions d'euros en 2016**. Dans le détail, les **contributions aux établissements publics administratifs** font apparaître une légère hausse et notamment au bénéfice du Centre Municipal d'action sociale afin de combler le déficit de son budget annexe consacré aux Résidences pour Personnes Agées (RPA). Le besoin réel du budget principal étant 1,500 million euros, 693 000 € s'ajoutant en sus pour le budget des RPA.

**TABEAU 3**

<b>CHAINE DE L'EPARGNE (k€)</b>	<b>CA 2014</b>	<b>CA 2015</b>	<b>CA 2016</b>
Produits de fonctionnement courant	81 026	81 236	82 681
- Charges de fonctionnement courant	68 440	66 619	65 915
<b>= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)</b>	<b>12 586</b>	<b>14 617</b>	<b>16 766</b>
<b>+ Solde exceptionnel large</b>	<b>129</b>	<b>-64</b>	<b>80</b>
= Produits exceptionnels larges*	262	80	273
- Charges exceptionnelles larges*	133	145	193
<b>= EPARGNE DE GESTION (EG)</b>	<b>12 715</b>	<b>14 553</b>	<b>16 846</b>
- Intérêts	1 583	1 425	1 167
<b>= EPARGNE BRUTE (EB)</b>	<b>11 133</b>	<b>13 128</b>	<b>15 679</b>
- Capital	7 787	7 968	8 458
<b>= EPARGNE NETTE (EN)</b>	<b>3 346</b>	<b>5 161</b>	<b>7 221</b>

\* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)



S'agissant des subventions aux associations, si l'évolution brute est de -14%, l'évolution nette après retraitements à périmètre constant (reprise d'activités, transfert vers l'agglomération, ...) est de -0.8 % par rapport à 2015.

Les **intérêts de la dette** sont quant à eux ramenés de 1.425 million d'euros en 2015 à 1,240 millions d'euros en 2016 soit **-14%**, conséquence d'une gestion active de la dette par la Ville, et de sa politique de désendettement menée depuis plusieurs années. S'ajoute à cela le contexte encore favorable observé depuis plusieurs exercices sur les marchés financiers (niveaux historiquement bas des taux d'intérêts et dans une moindre mesure des marges bancaires).

### **A.3 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

Les soldes intermédiaires de gestion, présentés par le **tableau 3** ci-contre, permettent de décrire la constitution progressive des différentes épargnes, depuis l'excédent brut de fonctionnement, différence entre les dépenses et recettes de fonctionnement courant, jusqu'à l'épargne nette, ou autofinancement net, qui détermine la capacité de la collectivité à autofinancer ses investissements une fois l'annuité de la dette réglée. L'**autofinancement brut** (ou CAF brute), différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, intérêts de la dette inclus, passe de 11.133 millions d'euros à **15.679 millions d'euros** entre 2014 et **2016**. Après déduction du remboursement de la dette en capital, l'**épargne nette (CAF nette)** s'établit à **7.221 millions d'euros**, contre 3.346 millions euros en 2014, traduisant les efforts importants engagés par la Collectivité pour maîtriser ses charges et optimiser ses ressources de fonctionnement et ainsi compenser la baisse des dotations de l'Etat. Cette épargne nette, permet à la Ville, conformément aux objectifs qu'elle s'est fixés, d'augmenter sa capacité à soutenir l'investissement tout en limitant le recours à l'emprunt.

TABLEAU 4

K€	CA 2014 CA 2015		CA 2016	Restes à réaliser 2016	Taux de réalisation	
					/ Mandats émis	/ Engagts (mandats + RAR)
Dépenses d'équipement	12 770	12 681	16 239	4 986	71,9%	93,9%
Dépenses directes d'équipement	10 840	10 916	14 326	4 183	72,1%	93,1%
Dépenses indirectes (Fonds de concours + Subv. équipt versées)	1 930	1 765	1 913	803	70,3%	99,8%
Opérations pour cpte de tiers (dép.)	4 108	1 630	324	123	54,7%	75,5%
Dépenses financières d'inv.	97	468	606	582	50,7%	99,4%
<b>Dépenses d'investissement hors annuité en capital</b>	<b>16 976</b>	<b>14 779</b>	<b>17 168</b>	<b>5 691</b>	<b>70,4%</b>	<b>93,7%</b>
<b>Epargne nette</b>	<b>3 346</b>	<b>5 161</b>	<b>7 221</b>			
<b>Ressources propres d'inv. (RPI)</b>	<b>3 173</b>	<b>3 254</b>	<b>2 039</b>		<b>90,7%</b>	<b>90,7%</b>
FCTVA	2 368	1 638	1 620		104,5%	104,5%
Diverses RPI	805	1 616	419		60,1%	60,1%
<b>Autres recettes d'investissement</b>	<b>6 525</b>	<b>4 375</b>	<b>2 624</b>	<b>1 357</b>	<b>62,0%</b>	<b>94,0%</b>
Opérations pour cpte de tiers (rec.)	3 389	2 467	236	282	35,6%	78,0%
Fonds affectés (amendes,...)	1 087	1 031	1 149		100,0%	100,0%
Subventions	2 050	877	1 238	1 075	51,2%	95,6%
<b>Emprunt</b>	<b>4 000</b>	<b>3 000</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>	<b>54,1%</b>	<b>54,1%</b>
<b>Financement de l'investissement</b>	<b>17 535</b>	<b>15 789</b>	<b>16 884</b>	<b>1 357</b>	<b>61,4%</b>	<b>70,1%</b>

TABLEAU 5

K€	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Dépenses d'équipement	75,2%	85,8%	94,6%
Dépenses directes d'équipement	63,9%	73,9%	83,4%
Dépenses indirectes (Fonds de concours + Subv. équipt versées)	11,4%	11,9%	11,1%
Opérations pour cpte de tiers (dép.)	24,2%	11,0%	1,9%
Dépenses financières d'inv.	0,6%	3,2%	3,5%
<b>Dép d'inv hors annuité en capital</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Epargne nette</b>	<b>19,7%</b>	<b>34,9%</b>	<b>42,1%</b>
<b>Ressources propres d'inv. (RPI)</b>	<b>18,7%</b>	<b>22,0%</b>	<b>11,9%</b>
FCTVA	13,9%	11,1%	9,4%
Diverses RPI	4,7%	10,9%	2,4%
<b>Autres recettes d'investissement</b>	<b>62,0%</b>	<b>49,9%</b>	<b>44,4%</b>
Opérations pour cpte de tiers (rec.)	20,0%	16,7%	1,4%
Fonds affectés (amendes,...)	6,4%	7,0%	6,7%
Subventions	12,1%	5,9%	7,2%
Emprunt	23,6%	20,3%	29,1%
<b>Financement de l'investissement</b>	<b>100,4%</b>	<b>106,8%</b>	<b>98,3%</b>

Pour information : dans le cas d'un financement de l'investissement inférieur à 100 %, le financement complémentaire est prélevé sur le résultat cumulé.

## **B – SECTION D'INVESTISSEMENT**

Le **tableau 4** ci-contre permet de mettre en perspective le montant des **dépenses d'investissement** réalisées avec les différentes recettes ayant contribué à leur financement. Le montant de ces dépenses pour 2016 (hors annuité de dette en capital) s'établit à **17,168 millions d'euros**. S'ajoutent à ce montant, les engagements émis (marchés notifiés) pour lesquels le service fait n'est pas encore constaté (reste à réaliser) pour un montant de **5,691 millions d'euros**. Le **taux global de réalisation** traduisant le rapport entre les crédits utilisés (restes à réaliser compris) et les crédits ouverts est de **93,7 %** et de 93,9% pour les seules dépenses d'équipement (travaux, équipements, études).

Le montant de recettes (y compris l'épargne nette) s'élève à **16.884 millions d'euros pour 2016**. Les faibles taux de réalisations au niveau des recettes sont la conséquence d'un appel à l'emprunt plus faible que les prévisions envisagées au Budget Primitif. Ainsi, au global, les recettes ont été exécutées à 70,1%. Ce ratio atteint 90,7 % et 94,0 % pour les ressources propres d'investissement et les autres recettes d'investissement.

L'analyse de la structure, permise par le **tableau 5** ci-contre, montre que ces investissements ont été financés à hauteur de **42,1 %** par l'**épargne nette** et à **29,1 %** par l'**emprunt**, ceci tout en confirmant la maîtrise de l'endettement de la Ville. Cette évolution par rapport aux deux premiers exercices de la période considérée (2014-2016), s'explique par la montée en puissance de la réalisation des projets d'investissement constatés en toute logique à mi-mandat.

Au total, les dépenses d'investissement sont financées à hauteur de 98,3 % par les différentes recettes annuelles, la différence étant prélevée sur le résultat cumulé de fin d'exercice.

TABLEAU 6

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	72 050 369,33	G	85 095 036,90	13 044 667,57
	Section d'investissement	B	27 996 369,27	H	25 759 052,30	-2 237 316,97
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	5 415 735,56	5 415 735,56
	Reports en section d'investissement (001)	D (si déficit)	4 925 212,68	J (si excédent)		-4 925 212,68
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>=A+B+C+D</b>	<b>104 971 951,28</b>	<b>=G+H+I+J</b>	<b>116 269 824,76</b>	<b>11 297 873,48</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement	E	149 283,85	K		-149 283,85
	Section d'investissement	F	5 690 520,05	L	1 356 979,73	-4 333 540,32
<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017</b>		<b>=E+F</b>	<b>5 839 803,90</b>	<b>=K+L</b>	<b>1 356 979,73</b>	<b>-4 482 824,17</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	72 199 653,18	=G+I+K	90 510 772,46	18 311 119,28
	Section d'investissement	=B+D+F	38 612 102,00	=H+J+L	27116032,03	-11 496 069,97
<b>TOTAL CUMULE</b>		<b>= A+B+C+D+E+F</b>	<b>110 811 755,18</b>	<b>=G+H+I+J+K+L</b>	<b>117 626 804,49</b>	<b>6 815 049,31</b>
<b>RESULTAT CUMULE AU 31/12/2016</b>		<b>EXCEDENT</b>		<b>6 815 049,31</b>		

## C – RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE

La vue d'ensemble, présentée au sein du **tableau 6** ci-contre, récapitule l'ensemble des dépenses et recettes, opérations réelles et d'ordre budgétaires, en fonctionnement comme en investissement, incluant les reports et restes à réaliser de l'exercice précédent.

Ainsi, les **dépenses** affichent **72 050 369,33 €** en fonctionnement et **27 996 369,27 €** en investissement.

A ces dépenses, il convient d'ajouter d'une part, le déficit constaté en section d'investissement sur l'exercice 2015 pour un montant de **4 925 212,68 €** et d'autre part, les dépenses engagées non mandatées de **149 283,85 €** en fonctionnement et **5 690 520,05 €** en investissement.

Au total, **110 811 755,18 €** de **dépenses** ont été comptabilisées sur **l'exercice 2016**, soit **72 199 653,18 €** en fonctionnement et **38 612 102,00 €** en investissement.

En **recettes**, les réalisations de l'exercice s'élèvent pour le fonctionnement à **85 095 036,90 €** et à **25 759 052,30 €** pour l'investissement.

Le résultat excédentaire de **5 415 735,56 €** en fonctionnement vient s'ajouter aux réalisations de l'exercice avec les engagements financiers reçus mais non mandatés pour **1 356 979,73 €** en investissement.

Au total, les **recettes** enregistrent pour **2016** un montant de **117 626 804,49 €**, et par conséquent le résultat cumulé s'élève à **6 815 049,31 € au 31/12/2016**.



## D – RATIOS REGLEMENTAIRES

Le **tableau-ci** dessous reprend **l'évolution de l'ensemble des ratios financiers réglementaires depuis 2014** (en euro par habitant et en %) figurant à l'article R. 2313-1 du code général des collectivités territoriales. Les éléments y figurant confirment la **bonne santé financière de la Ville**, malgré le contexte contraint pesant sur les collectivités locales dans leur ensemble. C'est le cas en particulier de la maîtrise des dépenses de fonctionnement courant (**ratio n°1**) à **1 088 euros** en 2016, contre 1 470 euros pour la moyenne de la strate ou des ratios de dette (**ratios n°5 et n°10**), conformément à ce qui a été développé précédemment.

Le montant des charges de personnel rapporté aux dépenses réelles de fonctionnement (**ratio n°7**) doit être rapproché du ratio n°1. Ainsi, **le ratio 7 bis**, retraite le ratio 7 et fait ressortir son niveau pour des dépenses réelles de fonctionnement aussi élevées que celles de la strate (soit 1 470 au lieu de 1 088). Dans ces conditions, les charges de personnel de la Ville par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement de la strate présentent un rapport de **49 %** contre 55 % pour la strate.

De façon plus générale, la tendance confirme **une bonne santé financière de la collectivité** avec des ratios globalement **plus favorables** que ceux des communes de la même strate.

		CA 2014	CA 2015	CA 2016	Moy. Strate (*)
€/ habitant	1 - Dépenses réelles de fonctionnement/ Population	1 130	1 098	1 088	1 470
	2 - Produit des impositions directes / Population	463	474	478	593
	3 - Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 327	1 324	1 372	1 580
	4 - Dépenses d'équipement brut / Population	251	213	251	301
	5 - Encours de dette (31/12) / Population	953	871	820	1 335
	6 - Dotation globale de fonctionnement / Population	360	357	354	251
%	7 - Charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	62%	65%	65%	55%
	7 bis - Charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement base strate(**)	48%	49%	49%	55%
	8 - Dépenses de fonctionnement et remboursement de dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	81%	73%	89%	101%
	9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18%	15%	18%	19%
	10 - Encours de dette (31/12) / Recettes réelles de fonctionnement	72%	66%	60%	84%

(\*) Source DCGL - dernière année connue 2015

Communes appartenant à une CA à FPU

(\*\*) Ratio 7 retraité afin de faire ressortir son niveau si le total des dépenses réelles de fonctionnement étaient aussi élevées que celles de la strate

**TABLEAU 7 - BUDGETS CONSOLIDES : BUDGET PRINCIPAL ET LES TROIS BUDGETS ANNEXES**

	PRINCIPAL	PATRIMOINE INDUSTRIEL	STATIONNEMENT PAYANT	OPERATION DE RESTAURATIONS IMMOBILIERES	TOTAL
<b>I - FONCTIONNEMENT</b>					
1 - RESULTAT DE L'EXERCICE	13 044 668	-44 146	308 570	105 000	13 414 092
2 - RESULTAT REPORTE	5 415 736	-15 852	780 326	-105 000	6 075 209
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	18 460 403	-59 998	1 088 895	0	19 489 301
<b>II - INVESTISSEMENT</b>					
1 - RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 237 317	12 239	-58 306	-126 561	-2 409 945
2 - RESULTAT REPORTE	-4 925 213	58 424	-387 508	105 000	-5 149 296
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	-7 162 530	70 664	-445 814	-21 561	-7 559 240
<b>III - RESULTAT GLOBAL</b>	11 297 873	10 666	643 082	-21 561	11 930 061
<b>IV - REPORTS (solde : recettes - dépenses)</b>					
1 - FONCTIONNEMENT	-149 284				-149 284
2 - INVESTISSEMENT	-4 333 540		-108 164		-4 441 704
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	-4 482 824	0	-108 164	0	-4 590 988
<b>V - RESULTAT NET DE CLOTURE 2016</b>	6 815 049	10 666	534 918	-21 561	7 339 073

## II – BUDGET ANNEXES

Trois services sont individualisés en budget annexe, le Patrimoine industriel, le Stationnement payant et l'Opération de Restaurations Immobilières. Il convient à présent de consolider le budget principal avec ces trois budgets annexes.

Ainsi, le **tableau 7** ci-contre offre-t-il une vue d'ensemble des résultats nets de clôture de tous les budgets de la Collectivité :

- **pour le budget annexe du Patrimoine Industriel** : l'excédent net de clôture pour **10 666 €** comprend 59 998 € de déficit en fonctionnement et 70 664 € d'excédent en investissement. Ce budget étant clôturé au 31/12/2016, ces résultats seront repris au sein du budget principal au travers de la délibération d'affectation des résultats.
- **pour le budget annexe du stationnement payant** : le résultat net de clôture est arrêté à **534 918 €**, dont 1 088 895 € d'excédent en fonctionnement, 445 814 € de déficit en investissement et déduction faite des 108 164 € en crédits nets reportés
- **pour le budget annexe de l'opération de restauration immobilière** : le résultat net de clôture est déficitaire en raison de sa nature. En effet, ce budget est consacré à l'acquisition de biens immobiliers voués à être revendus à des acquéreurs se conformant aux dispositions du permis de construire réalisé en conformité avec le recyclage souhaité. Ainsi, ce budget fait apparaître un déficit sur la seule section d'investissement de **21 561 €**

**Au final**, le résultat net de clôture global de la collectivité s'élève à **7 339 073 €** en **2016**.



### III – ANALYSE DE LA DETTE

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'encours de dette, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 (première année de désendettement) jusqu'au 31 décembre 2016. Sont représentés successivement : l'encours de **la dette propre du Budget principal**, l'encours de **la dette totale du Budget principal incluant les flux depuis les Budgets annexes (BA)** dont la dette est intégrée à celle du Budget principal, et celui de **la dette tous budgets confondus** intégrant, en plus, la dette propre du Budget annexe du stationnement payant.

<i>En milliers d'euros</i>					
ANNEE	Dette au 01/01/N	Rembt K	Emprunts nouveaux	Dette au 31/12/N	
<b>Encours Budget principal - dette propre</b>					
2005	75 618	6 863	5 449	74 204	
2008	72 149	7 865	5 500	69 784	
2014	61 937	7 787	4 000	58 149	
2016	53 182	8 293	5 000	49 889	
<i>Rappel objectif P.A.M 2016</i>				58 942	
<b>Encours total Budget principal - dont dette des budgets annexes auprès du BP</b>					
2005	80 949	8 289	7 000	79 660	
2008	74 643	8 219	5 500	71 924	
2014	62 805	8 018	4 000	58 787	
2016	53 670	8 458	5 000	50 212	
<i>Rappel objectif P.A.M 2016</i>				59 281	
<b>Encours total tous budgets - dont dette propre du budget annexe Stationnement</b>					
2005	80 949	8 289	7 000	79 660	
2008	78 643	8 225	7 650	78 068	
2014	68 097	8 197	4 000	63 900	
2016	58 597	8 653	5 000	54 945	
<i>Rappel objectif P.A.M 2016</i>				64 013	

*Ecart 2016/2005*

**-24 315 -33%**

*Ecart 2016/2005*

**-29 448 -37%**

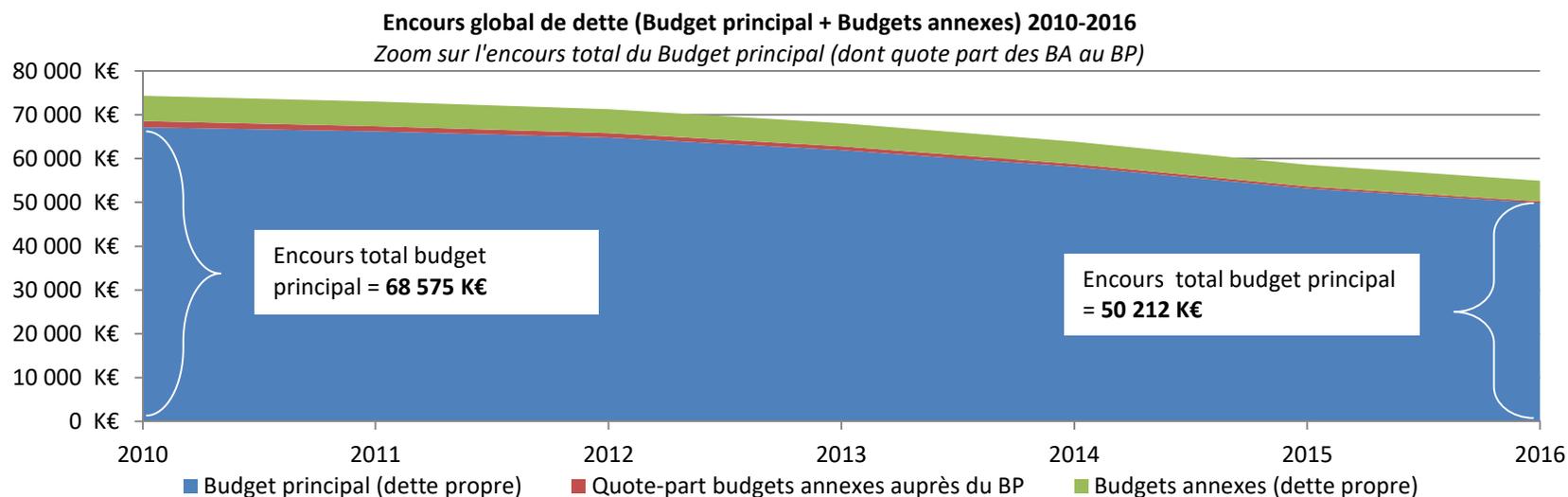
*Ecart 2016/2005*

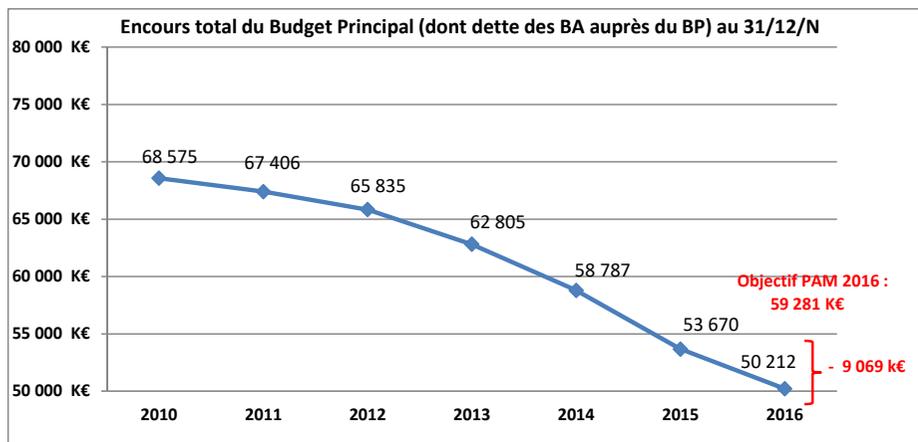
**-24 715 -31%**

L'encours de **la dette totale du Budget principal (dont dette des Budgets annexes auprès du BP)** a été ramené de 79.660 millions d'euros au 31 décembre 2005 à **50.212 millions d'euros au 31 décembre 2016**, représentant une baisse de **- 29.448 millions d'euros (-37%)** sur cette période.

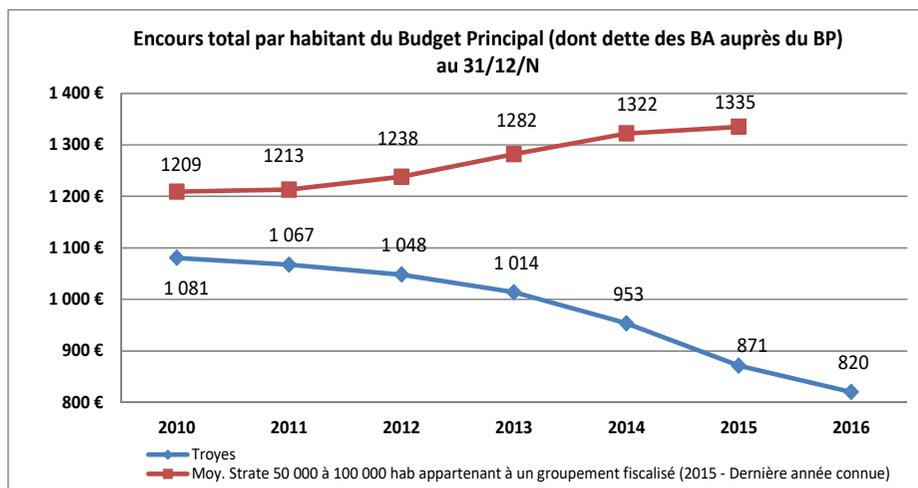
Cette évolution de l'encours de dette qui traduit le désendettement de la Ville observé **depuis 2005**, est rendue possible grâce au flux net d'emprunt observé sur la période, le remboursement du capital étant supérieur aux emprunts nouveaux.

Le graphique ci-dessous retrace l'**évolution de l'encours total de la dette tous budgets confondus** (Budget principal, quote-part des Budgets annexes sur le Budget principal et dette propre du Budget annexe du Stationnement payant) entre 2010 et 2016, **avec un zoom sur l'encours total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes sur le BP)**. Il est rappelé qu'en termes de méthode, les Budgets annexes doivent par nature s'auto-équibrer ou s'autofinancer, ce qui conduit généralement en analyse financière à retraiter les données de ces Budgets identifiés à part pour ne retenir que celles du Budget principal.





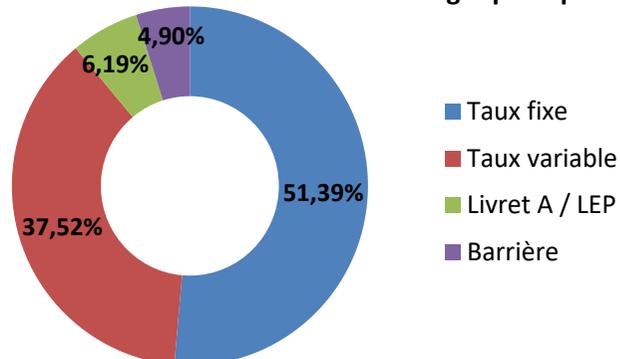
L'impact du désendettement sur l'encours total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes), est représenté dans le graphique ci-contre. L'encours total a ainsi été ramené de 68.575 millions d'euros à 50.212 millions d'euros entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2016, soit **-18.363 millions d'euros (-27%)**, et sur l'exercice 2016 à **-9.069 millions d'euros par rapport à l'objectif du PAM 2015-2020 (Objectif 2016 : 59 281 K€)**



Autre conséquence directe du désendettement opéré par la Ville, l'encours de dette total du Budget principal (dont quote-part des Budgets annexes) **par habitant**, a quant à lui été ramené de **1 081 euros** au 31 décembre 2010 à **820 euros** au 31 décembre 2016.

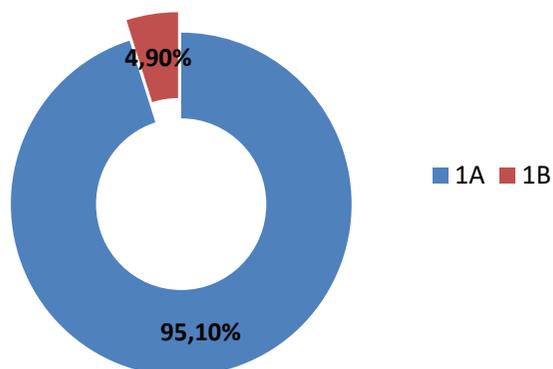
En 2015, l'encours de dette par habitant ressortait à **871 euros** contre **1 335 euros** par habitant pour la **moyenne de la strate** (Source DGCL, dernière année connue 2015).

CA 2016 - Structure de la dette du Budget principal



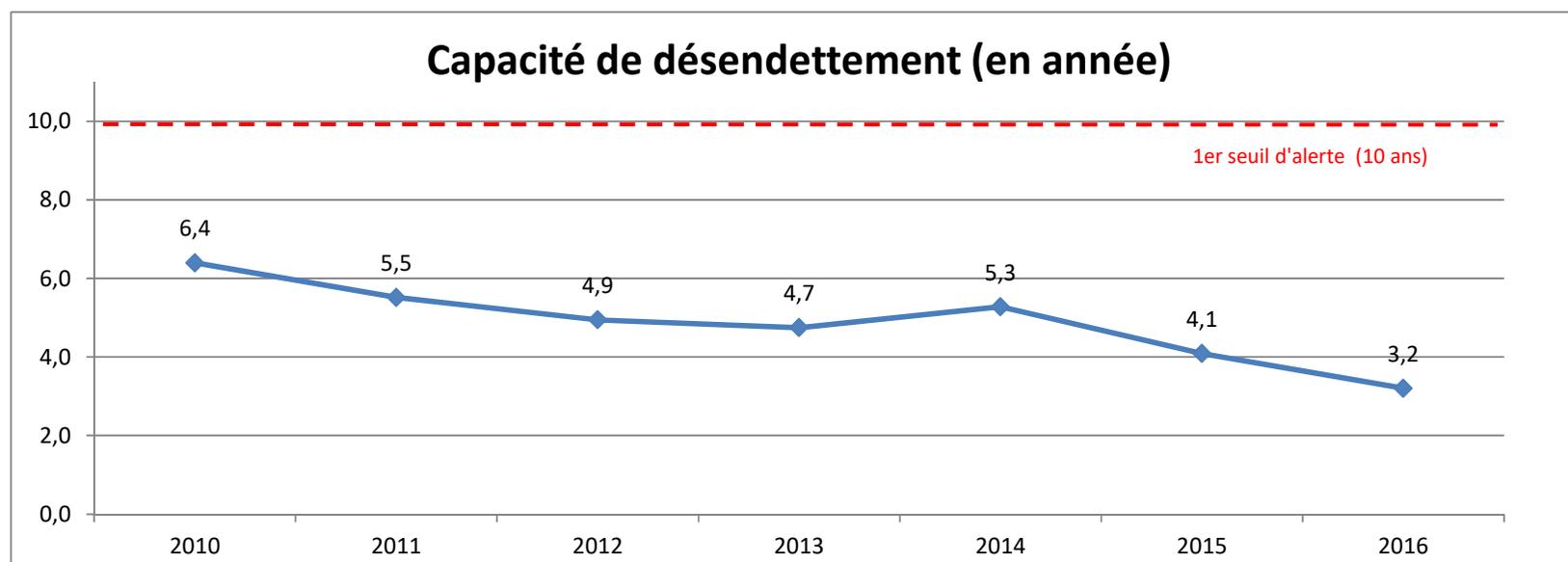
La structure de la dette permet d'identifier son exposition au risque de taux selon les caractéristiques des emprunts souscrits. La part des taux fixes représente 56.29%, dont 51.39% en fixe classique et 4.90% en produits à barrière de type taux fixes bonifiés sur Euribor. Ces emprunts, dont le taux est connu, incarnent la stabilité de la charge financière et sécurisent en partie l'encours de la dette. 43.71% de l'encours est indexé à taux variable, sur des index monétaires courants de la zone euro (37.52%) et sur du Livret A / LEP (6,19%). Cette part variable permet à la Ville de profiter des taux courts très bas observés encore actuellement et de dynamiser le taux moyen de la dette globale.

CA 2016 - Encours de dette du Budget principal selon la Charte "Gissler"



Par référence à la Charte de bonne conduite dite Charte « Gissler », l'encours de la dette du Budget principal est ventilé à 92.84% en risque 1A (47.753 millions d'euros) et à 4.90% en risque 1B (2.459 millions d'euros), soit un niveau de risque sur la dette qualifié de très faible sur une échelle allant jusqu'à 5 E, voire 6 F pour les produits considérés comme « hors Charte ». Quant à l'encours de la dette propre du Budget annexe du Stationnement (Soit 4.732 millions d'euros), celui-ci est ventilé à 100% en risque 1A.

Au 31 décembre 2016, la Ville affiche une **capacité de désendettement**, qui s'analyse comme le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette par le seul excédent de fonctionnement et qui est déterminé par le rapport entre l'encours de dette (encours total de dette du Budget principal) et l'épargne brute, de **3 ans et 2 mois**, contre 4 ans et 1 mois en 2015. Cette évolution favorable à la Ville s'explique logiquement, compte tenu de ce qui précède, à la fois par la diminution de l'encours de dette et l'amélioration concomitante de l'épargne brute entre 2014 et 2015. A son plus bas niveau depuis 2010, la capacité de désendettement de la Ville se situe ainsi très en deçà du premier seuil d'alerte fixé à 10 ans, lui permettant de disposer de marges de manœuvre appréciables dans le cadre des investissements à venir.



Enfin, le taux moyen de la dette du Budget principal poursuit sa détente pour s'établir à **2.29%** au 31 décembre 2016 (contre 2.51% en 2015), sa **durée résiduelle moyenne** (qui exprime en année la durée restant avant l'extinction totale de la dette) s'établissant à **8 ans et 7 mois**. Cette baisse s'explique à la fois par la détente des index monétaires, mais également par la baisse du taux moyen associé aux emprunts à taux fixes (Par exemple, derniers taux fixes signés à 1,67% en 2015 et à 0.98% en 2016).

**Ainsi se présente donc le Compte Administratif 2016 soumis à votre approbation, conforme au Compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier municipal.**